## Pouvoir d'emprunt supplémentaire

déclarations s'inquiètent de l'effet déstabilisateur que ces telles déclarations peuvent avoir sur le public en général, public qui est déjà bien inquiet de la situation économique en général et d'autant plus inquiet lorsqu'on lui parle de réorganiser les programmes sur lesquels il s'accroche comme à un filet de sécurité en cas de besoin.

Je dois donc remercier le ministre des Finances pour avoir de façon aussi claire que possible mis un point final à ces débats, à ces rumeurs qui circulaient, et je lance un appel à ceux qui se sentent obligés de faire des déclarations de bien vouloir les tenir à l'intérieur des limites d'une discussion informée de l'ensemble des composantes de ces programmes. Monsieur le président, sur ce je voudrais dire que je suis heureux que le ministre des Finances n'ait pas touché aux programmes sociaux d'aucune façon pour réallouer ces fonds vers la création d'emplois et vers d'autres programmes, qu'il ait utilisé d'autres techniques, qu'il ait sabré dans d'autres ministères, car je suis un de ceux, monsieur le président, qui pensent qu'à l'intérieur d'un système toujours imparfait, soit, car la perfection n'est pas de ce monde, mais un système dont les Canadiens sont fiers, si nous sommes pour en discuter et pour l'améliorer, que nous le fassions en ayant en main tous les éléments et de façon éclairée et non pas à la pièce. Je suis donc entièrement d'accord avec le ministre des Finances lorsqu'il dit que ces programmes sont le filet de sécurité des Canadiens, qu'ils doivent demeurer là où ils sont dans la situation de crise où nous sommes, et que s'il doit y avoir débat, que ce soit un débat de fond qui se fasse avec tous les intéressés et non pas par des déclarations fracassantes.

Monsieur le président, le ministre disait que nous aurions un hiver difficile, et je dois dire aux Canadiens qui lisent, qui écoutent, qui regardent ce débat, mais plus particulièrement à mes électeurs de Rosemont, qu'effectivement les temps ne seront pas faciles et que ce serait les leurrer de dire le contraire, mais que, par contre, il y a à l'intérieur de l'économie canadienne des forces intrinsèques, un dynamisme propre qui peut nous permettre d'anticiper que dans quelques mois, lorsque l'économie mondiale aura repris un peu son souffle, les Canadiens puissent profiter de cette reprise et faire en sorte que justement notre pays redevienne le pays prospère qui devrait être le nôtre, et qui le sera.

M. Keeper: Monsieur le président, le député a indiqué qu'il est prêt à répondre à une question.

M. Lachance: D'accord!

M. Keeper: Merci. Quand il a parlé, le député a dit qu'il avait cherché le gaspillage dans le budget fédéral. Je lui donne un exemple, 180 millions de dollars dans le budget fédéral sont consacrés à la publicité. Est-ce que le député est prêt à donner l'avis au ministre des Finances de réduire cette portion du budget fédéral? Oui ou non?

M. Lachance: Permettez-moi, monsieur le président, en toute amitié de féliciter le député de son excellent français et j'en profite pour féliciter les membres du caucus néo-démocrate qui, je le sais, fait des efforts considérables pour apprendre le français.

Je vais répondre au député de la façon suivante: je pense que c'est le rôle des députés et j'insiste, c'est le rôle des députés, de faire un effort considérable afin de s'assurer que les deniers publics soient le mieux dépensés possible. Malheureusement, les techniques offertes présentement aux parlementaires pour

le faire sont déficientes. J'ai le privilège de siéger à un comité spécial formé par cette Chambre, le comité du Règlement et de la Procédure, qui est en train d'étudier parmi beaucoup d'autres choses la question de faire en sorte que les députés aient plus à dire et puissent le dire plus directement lorsque certains éléments du budget des dépenses du gouvernement ne leur semblent pas aussi prioritaires qu'ils devraient être. Et mes collègues à ce comité savent que je suis un de ceux qui pensent que l'imputabilité financière est un des sujets les plus importants et dans le passé malheureusement trop négligé du travail des parlementaires. Je pourrais répondre à sa question et en ajouter toute une série d'autres. Je lui rappellerai simplement une chose puisque c'est public, monsieur le président, savoir lorsque nous avons voté avant de partir les crédits présentés à nouveau par le gouvernement, je me suis publiquement abstenu de voter sur les crédits du Centre d'information sur l'unité canadienne.

[Traduction]

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur l'Orateur, il est question aujourd'hui de permettre au gouvernement d'emprunter quelque 4 milliards de dollars pour financer sa politique économique. Je profite de l'occasion pour parler de cette politique économique, et pour expliquer pourquoi j'estime qu'elle est tellement déplacée et qu'elle ne résoudra pas les problèmes qui affligent notre pays.

• (1510

Avant-hier, le ministre des Finances (M. Lalonde) a fait une déclaration économique qui était à vrai dire un véritable exposé budgétaire, quoi qu'en dise le ministre, et il a franchi une distance considérable dans la retraite forcée que le Parti libéral est en train de faire dans la lutte pour la justice sociale. Le ministre a confirmé ce que j'ai toujours pensé du Parti libéral, à savoir que ce parti ne résiste pas aux intempéries quand il s'agit de lutter pour l'égalité. Il n'a ni le courage ni la volonté de se battre pour la justice sociale contre l'égocentrisme des puissants, des milieux financiers et des affaires de la société canadienne, lorsque les temps sont durs et lorsque le véritable esprit d'entraide et de partage, pour employer une expression que le premier ministre (M. Trudeau) a systématiquement galvaudée ces dernières semaines, exigerait que les riches et les puissants soient prêts à faire des sacrifices, à faire preuve de conscience sociale et d'esprit de partage.

Au lieu de progresser en direction d'une plus grande égalité entre les Canadiens, nous avons vu une série d'attaques contre le Canadien moyen. Le programme des 6 et 5 p. 100, qui ne fait absolument aucune distinction entre 6 p. 100 de \$100,000 et 6 p. 100 de \$10,000, est l'exemple le plus flagrant de la faillite morale des libéraux, appuyés par les conservateurs. Ils ne prennent seulement pas la peine de prétendre qu'ils se soucient de l'inégalité, qu'ils cherchent à répartir le fardeau de nos problèmes économiques. Heureusement pour le gouvernement et leurs complices conservateurs, le faible appui que recueille le programme des 6 et 5 p. 100 provient de nombreux Canadiens moyens, qui sont disposés à collaborer et à faire leur part dans l'espoir d'aider l'ensemble du pays. Ils sont prêts à faire des sacrifices pour aider le Canada. Dans leur sagesse populaire, ils savent instinctivement qu'à la source de nos difficultés économiques, il y a un problème moral, et non pas simplement un problème technique ou purement économique. C'est pourquoi ils sont tellement vulnérables-admirablement vulnérables-